

RÉPONSE – M 248 A – 23.09

Réponse du Conseil administratif à la motion M 248 – 23.04

déposée par Madame Gladys Acosta BRANDRUP, Conseillère municipale

relative à l'objet suivant :

APPORTONS UNE AIDE CONCRÈTE AUX VICTIMES DE LA RÉPRESSION VIOLENTE PAR LE GOUVERNEMENT ACTUEL DU PÉROU ET DE LA PROFONDE CRISE ENVIRONNEMENTALE QUI ENTRAÎNE DES MALADIES

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le 4 avril dernier, votre Conseil adoptait à la majorité la motion susmentionnée invitant le Conseil administratif à octroyer une aide financière à la Croix-Rouge afin de venir en aide aux populations victimes des violences au Pérou.

Se voyant contraint d'écarter le recours à la Croix-Rouge péruvienne (section nationale récemment suspendue par la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour abus d'autorité notamment), le Conseil administratif a sollicité la Fédération genevoise de coopération (FGC) pour l'identification d'un projet local, au Pérou, porté par un organisme agréé, et actif sur les thématiques mentionnées dans la motion (soutien à la société civile péruvienne / promotion des droits économiques, sociaux et politiques ; lutte contre la faim / sécurité alimentaire ; réponses aux défis environnementaux). C'est à la suite de ce processus que le Conseil a décidé d'accorder un financement extraordinaire de CHF 2'000.00 à l'Association EFI - Espace Femmes International - pour son projet « Promotion des droits des femmes et des filles dans le contexte de la lutte contre la faim et le changement climatique, Pérou ».

L'Association EFI a adressé aux autorités un courriel de remerciements pour l'aide accordée, insistant sur leur engagement à soutenir « *des populations rendues vulnérables par des dysfonctionnements au niveau de la gouvernance au pays, que nous essayons de contribuer à redresser* ».

La motion M 248 – 23.04 est ainsi close.

Martin STAUB
Conseiller administratif

Vernier, le 28 août 2023

